

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

g

~~~~~

N°

100

OBJET :

.....  
.....  
.....

ANNEXE

.....

Expédié le

.....

NOTES :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Bruxelles,

31 juillet 1902

A M Langereld

Bruxelles

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, d'un tableau

qui fait l'objet de votre lettre du 7 A.

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, pourra être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du

Musée, n° 9, contre la remise d'un récépissé et la production de la présente.

Veillez agréer, M. Langereld, l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

3  
S<sup>r</sup> Jofeph van Noode, le 7 Juillet 1861.

a Messieurs Le Président &  
Membres du Comité des Membres  
des Beaux-arts,

ENTRÉE ET INVENTAIRE

30 juillet 1901

Dans le n<sup>o</sup> 50457

J'ai l'honneur de vous présenter  
un portrait de Jean Baptiste Coeckes  
de l'école flamande, qui est son  
portrait peint par lui-même, garanti  
original et signé.

L'artiste né à Maentrich, en 1692,  
fit l'histoire et le portrait. Il s'établit  
à Liège où il devint peintre de la  
Cour, du prince-évêque Georges Louis.  
Il succéda successivement les portraits des  
trois princes, dont il fut peintre et  
mourut à Liège en 1762 riche et  
considéré.

Je prie l'anne pour la somme  
de quatre cent francs.

En attendant votre bienveillante  
réponse, je vous prie Messieurs les  
Membres du Comité, de recevoir  
mes salutations distinguées

Jidore Langewald

70, Rue du Moulin

Reçu des Membres de la Commission du  
Musée des Beaux-arts, un tableau  
portraits en retour de Jean Baptiste Cochers.  
peints par lui-même.

Sidon Langveld - Fovre

70, Rue du Moulin  
St-Joseph - no. 70, le 2-8-06